

Suivi de la croissance de la végétation

Bulletin de la troisième décennie du mois de septembre 2021

N° 12-2021

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décennie du mois de septembre 2021, le développement de la végétation se poursuit sur l'ensemble du territoire national, avec des valeurs du NDVI fortes à très fortes à l'exception de certaines zones des départements de Saint-Louis, Louga, Kébémér et Ranérou où elles sont moyennes (Figures 1a, 1b et 1c). Comparées à l'année 2020, ces valeurs du NDVI sont plus élevées dans les départements situés à l'est et au centre du pays particulièrement à Goudiry, Niourou du rip, Kaffrine, Kaolack, Kounghoul et Linguère (Figures 1d, 1e et 1f). Cependant, au niveau de certaines zones du département de Linguère où les valeurs du NDVI sont très fortes, les équipes sur le terrain ont noté la prédominance de *Diodia scandens* qui tapisse le sol donnant par endroits des pâturages mono spécifiques réduisant ainsi leur diversité floristique.

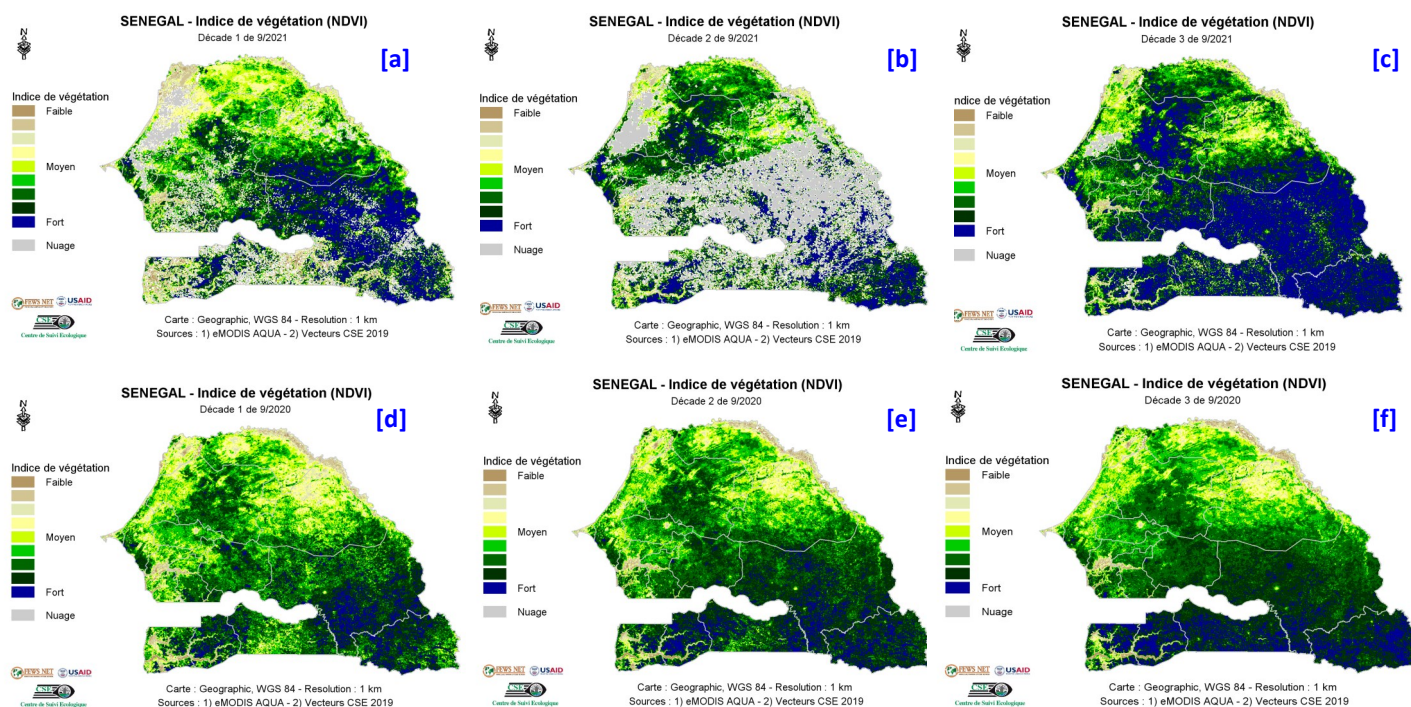


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la première, (b) la deuxième et (c) la troisième décennie du mois de septembre 2021 en comparaison avec les valeurs de l'année 2020 aux mêmes décades (d), (e) et (f) respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

A la troisième décennie du mois de septembre, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation sont favorables sur l'ensemble du territoire national à l'exception du département de Ranérou où elles restent moyennes à défavorables (Figures 2a, 2b et 2c).

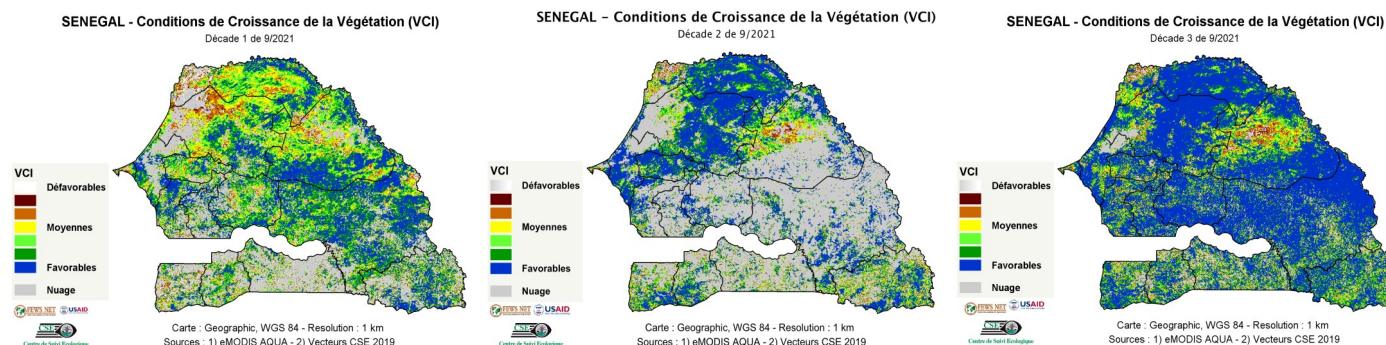


Figure 2 : Cartes du VCI de (a) la première, (b) deuxième et (c) la troisième décennie du mois de septembre 2021